



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
2 avril 2012  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2012**

25-29 juin, Genève

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme de pays pour Maurice,  
2013-2016**

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation . . . . .	1-4	2
II. Coopération antérieure et enseignements tirés . . . . .	5-8	3
III. Programme proposé. . . . .	9-13	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme . . . . .	14-15	6
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour Maurice, 2013-2016 . . . . .		8



## I. Analyse de la situation

1. Depuis son indépendance Maurice poursuit une politique économique libérale et ouverte, axée sur la croissance et l'emploi, tout en maintenant un système élaboré de protection sociale qui a dynamisé l'économie caractérisée par une forte croissance et une structure diversifiée. Maurice est un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) avec un revenu national brut par habitant de 7 750 dollars et un indice de développement humain de 0,728 (77<sup>e</sup> sur 187 pays et 2<sup>e</sup> pour l'Afrique subsaharienne). Grâce à sa politique de diversification économique – allant des secteurs traditionnels du tourisme, des textiles et du sucre à de nouveaux domaines tels que les technologies de l'information et des communications et les services financiers – ainsi que par sa prompt réaction à la récente crise économique et à l'instabilité récurrente des prix des denrées alimentaires et des carburants Maurice a réussi à atteindre une croissance réelle moyenne du produit intérieur brut de 4,5 % au cours de la période 2007-2011, bien que le taux de chômage soit passé de 7,2 % en 2008, à 7,9 % en 2011.

2. Malgré les notables progrès réalisés par Maurice dans la réalisation de certains des objectifs du Millénaire pour le développement tels que l'éducation, l'égalité des sexes dans l'éducation, l'alphabétisation des adultes, la mortalité infantile, l'eau potable et l'amélioration de l'assainissement, le pays est encore confronté à de grandes difficultés. On note en particulier une pauvreté résiduelle mais structurelle (7,9 % selon le seuil de pauvreté national) et de flagrantes inégalités (un coefficient de Gini de 0,38 en 2005-2006); des disparités entre hommes et femmes vis-à-vis de diverses questions sociales et économiques – faible représentation au parlement (18 %), violence sexiste (1 952 cas sur un total de 2 215 cas de violence au foyer en 2010) et une montée du chômage parmi les femmes (13 % en 2011 contre 4,7 % pour les hommes); une inversion de la mortalité maternelle, en augmentation depuis 2007, et des disparités spatiales, des efforts s'imposant pour développer davantage l'île Rodrigues afin qu'elle soit à égalité avec Maurice. Cette dernière est confrontée aux difficultés que rencontrent généralement les petits États insulaires en développement à revenu intermédiaire : fragilité de l'environnement et vulnérabilité aux catastrophes naturelles, érosion du littoral, espèces en voie de disparition, réduction du couvert forestier, épuisement des ressources halieutiques, et pénuries d'eau.

3. Plusieurs questions sont inscrites en tête de l'ordre du jour du développement, comme la croissance durable et la promotion de l'inclusion sociale; la viabilité continue de l'environnement et le maintien de la souplesse de l'économie par une diversification des produits et du marché et une gestion macroéconomique prudente afin de pouvoir affronter les crises que traversent les partenaires commerciaux – tout en faisant face à la réduction de l'aide publique au développement. La réaction nationale à ces questions est ralentie par le manque de stratégies à long terme sur le plan national et quelquefois sectoriel, le caractère aléatoire des prestations de services publics et l'absence d'un mécanisme efficace de contrôle des résultats. De plus, la formulation de politiques générales et la mise en œuvre de stratégies de réduction de la pauvreté sont entravées par l'absence de mécanismes appropriés de justification de certains programmes sociaux, ce qui entraîne des dépenses sociales importantes mais inutiles avec de notables erreurs portant sur l'exclusion aussi bien que sur l'inclusion. À ceci s'ajoute la carence d'instruments et de moyens pour mesurer et gérer les résultats des programmes, ainsi que l'impuissance de certaines

institutions publiques et acteurs non étatiques à prendre des initiatives pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Enfin, il faudra assurer la viabilité de l'environnement tout en s'occupant des questions liées au changement climatique et en veillant effectivement à la protection et à la conservation des ressources naturelles, activités qui resteront des objectifs de développement centraux.

4. Maurice envisage de s'attaquer à ces problèmes dans le cadre de sa stratégie de développement « Maurice Île Durable » dirigée par le Premier Ministre. Ainsi, en plus de plans de développement d'ordre purement physique ou économique, le Gouvernement s'est lancé dans l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action qui seront prêts pour être présentés à la Conférence de Rio+20. Ce plan multidisciplinaire qui s'articule autour des cinq piliers de la stratégie « Maurice Île Durable » – éducation, équité, emploi, environnement et énergie, fournira des plans de développement à tous les ministères.

## II. Coopération antérieure et enseignements tirés

5. Les principaux domaines visés par le précédent programme étaient la réforme du secteur public, la croissance inclusive, la protection de l'environnement et le changement climatique. Le PNUD a appuyé le Gouvernement dans l'application intégrale de la budgétisation par programme dans laquelle le processus budgétaire n'est plus centré sur un cycle annuel d'activités lié à des intrants, mais sur un exercice triennal axé sur les résultats. Ce processus et son effet sur la transparence et sur l'orientation de l'exécution du budget ont reçu l'approbation du Fonds monétaire international et de l'Initiative africaine de collaboration pour la réforme budgétaire. Dans son évaluation des résultats, le PNUD a fait valoir que la réforme s'appliquait bien à certaines priorités comme le renforcement des capacités et qu'elle contribuait à la réalisation de progrès tangibles dans la prestation des services publics, comme le montre le rapport annuel de la Cour des comptes : le pourcentage de détenus atteints du VIH/sida ayant reçu un traitement antirétroviral a augmenté, passant de 15 % en 2009 à 100 % en 2011. Malgré ces succès, l'évaluation a relevé plusieurs domaines demandant des améliorations, notamment une intégration plus complète des fonctions de planification et de budgétisation afin d'assurer des liens entre les priorités de politique générale et les allocations de ressources; une plus haute fiabilité des indicateurs de résultats, un renforcement plus marqué des capacités en matière de budgétisation par programme dans les ministères de tutelle, et un raffermissement des mécanismes de responsabilisation. L'évaluation a recommandé que le prochain programme de pays se concentre plus spécialement sur la planification à long terme et la responsabilité en ce qui concerne l'application de la budgétisation par programme.

6. Pour ce qui est des affaires sociales, le PNUD a fourni une assistance pour la conception d'un registre social de Maurice et d'un système d'examen indirect des moyens d'existence pour affiner le choix des objectifs et parfaire l'harmonisation de nombreux programmes sociaux (qui comptent pour 4,4 % du produit intérieur brut). Le projet a été institutionnalisé par une décision gouvernementale portant sur la mise en œuvre des nouveaux plans de construction de logements et de crèches annoncés dans le budget de 2012. L'égalité des sexes était un objectif majeur qui a produit d'appréciables résultats. Le PNUD a appuyé l'application d'une budgétisation tenant compte des sexes dans huit ministères ainsi que l'élaboration d'un plan d'action national visant à mettre fin à la violence sexiste et,

en 2008, la formulation d'un cadre national de politique sur la parité des sexes. Le renforcement des capacités d'unités spécialisées dans la parité des sexes au sein des ministères, chargées de formuler des stratégies efficaces d'intégration des questions sexospécifiques, interviendra lors de la mise en œuvre du cadre.

7. L'évaluation des résultats du programme en cours concernant l'environnement a conclu que les résultats stratégiques étaient dus aux interventions du PNUD, telles que la formulation de politiques et de dispositions législatives, ainsi qu'à des initiatives de développement institutionnel : le « Maurice Île Durable green paper », la loi sur le rendement énergétique, et la création d'une division du changement climatique au Ministère de l'Environnement et du développement durable. Dans le secteur de l'énergie, le PNUD a appuyé la mise au point du « code de réseau électrique », qui a marqué un tournant dans la stratégie nationale énergétique à long terme : 0,5 % d'énergie d'origine photovoltaïque sur le réseau électrique national. Le PNUD augmentera encore l'implantation de projets consacrés aux énergies renouvelables. Le PNUD a contribué au renforcement institutionnel de l'efficacité énergétique et à la création d'un bureau de gestion du rendement énergétique. Ce bureau devrait devenir opérationnel à bref délai après le recrutement de personnel technique. Des accords de partage des coûts passés avec les partenaires ont permis au PNUD d'avoir un plus fort impact sur certaines initiatives telles que le projet de zone marine protégée, qui a donné lieu à une excellente collaboration avec l'Assemblée générale de l'île Rodrigues et à l'adoption de dispositions réglementaires concernant la protection de la zone marine du sud-est de l'île Rodrigues, ainsi qu'à l'élaboration d'un plan d'aménagement. Les efforts de sensibilisation du PNUD ont permis de cibler des groupes de femmes pour les faire bénéficier d'activités de renforcement des capacités; par exemple, 400 femmes se livrant à la pêche ont eu la possibilité d'opter pour des moyens de subsistance plus réguliers sur l'île Rodrigues.

8. Malgré de sensibles progrès, certains domaines spécialisés tels que le changement climatique pâtissent d'un manque d'experts locaux ou régionaux. Les contraintes pesant sur les capacités du Ministère de l'environnement et du développement durable ont limité les soutiens aux projets consacrés au changement climatique lorsque la modalité d'exécution nationale est entrée en vigueur, ce qui a entravé l'exécution de certains projets. Enfin, on constate de notables lacunes dans les compétences du personnel national s'agissant de conceptualiser et de mettre en œuvre des projets et des programmes, d'en assurer le suivi et d'en évaluer l'exécution. On peut tirer deux enseignements connexes de l'évaluation des résultats d'activités consacrées à l'environnement : l'évaluation des capacités devrait s'appliquer à tous les projets par rapport aux indicateurs de résultats, et le personnel national devrait être affecté à des postes où il peut faciliter le renforcement des capacités. Le PNUD estime qu'il s'agit de questions de la « génération suivante » qui feront l'objet d'une attention particulière lorsque Maurice deviendra un pays contributeur net.

### **III. Programme proposé**

9. Le programme de pays 2013-2016 a été établi en consultation avec le Gouvernement et les partenaires de développement conformément au cadre commun d'assistance, harmonisé par l'équipe de pays de Maurice, de manière à appliquer le principe « Unis dans l'action » et à préparer le pays à épouser le statut de

contributeur net. Bien que Maurice ait enregistré de bons résultats sur le plan des mesures internationales concernant les conditions favorables au commerce et à la gouvernance, le Gouvernement a sollicité l'aide du PNUD pour améliorer son indice de développement humain et atteindre le niveau de « très haut développement humain ». Le programme 2013-2016 s'articulera autour de trois piliers, sera axé sur la qualité de la croissance et le développement humain, utilisant un nombre limité de déclencheurs pouvant avoir d'appréciables effets multiplicateurs sur une large gamme de questions de développement cruciales – amélioration des résultats concernant les dépenses publiques, multiplication des possibilités et des filières institutionnelles favorables à l'inclusion sociale; promotion d'une gestion rationnelle des ressources naturelles, et adaptation opportune aux effets du changement climatique.

### **Pilier 1**

#### **Planification et gestion des ressources en vue d'une croissance inclusive**

10. La réforme de la budgétisation par programme a été considérée comme une priorité intersectorielle appliquée à l'ensemble du cadre commun d'assistance, dans lequel les membres des équipes de pays appuient les ministères de tutelle tandis que le PNUD joue un rôle central. Fort des progrès accomplis jusqu'à présent en matière de budgétisation par programme, le PNUD appuiera le Gouvernement dans ses efforts pour renforcer l'intégration de la planification, de la budgétisation et du cadre d'exécution en vue de rationaliser le secteur public et de réaliser la croissance inclusive. Le PNUD axera son action sur trois domaines spécifiques. Premièrement, il contribuera à la planification à long terme tant au plan ministériel – privilégiant la protection sociale et l'égalité des sexes – qu'au plan national – appui à la formulation d'un plan national de développement qui améliore l'allocation stratégique des ressources publiques de manière à relever l'indice de développement humain. Deuxièmement, il cherchera à accentuer la responsabilisation interne et externe dans l'exécution de la budgétisation par programme et la prestation des services publics. Troisièmement, il s'efforcera de rentabiliser la dépense sociale. Le PNUD fournira une assistance technique pour remplacer, d'ici à 2016 les actuels mécanismes d'évaluation des programmes sociaux par un outil apte à mieux cibler les plus vulnérables et à mieux remédier aux disparités entre les sexes.

### **Pilier 2**

#### **Inclusion sociale et autonomisation**

11. Le PNUD aidera le Gouvernement dans ses efforts pour identifier les lacunes des plans de développement visant à l'instauration d'une société plus inclusive, et à améliorer le classement de Maurice sur l'échelle du développement humain et de l'inégalité des sexes (63ème rang pour ce dernier avec un indice de 0,353). L'accent portera sur la composante niveau de vie, de l'indicateur de développement humain, et sur les composantes autonomisation et marché du travail, de l'indicateur d'inégalité des sexes. La coopération portera principalement sur le Ministère de l'intégration sociale et de la promotion économique, qui a été créé en 2010 pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, et sur la National Empowerment Foundation, qui relève du Ministère, chargée de mettre en œuvre des programmes destinés à réduire la pauvreté et à assurer l'autonomisation des groupes vulnérables. Étant donné que le succès de la Fondation sur le terrain dépend largement de

l'intervention des acteurs non étatiques, le PNUD appuiera une stratégie de renforcement des capacités pour aider les institutions publiques et les acteurs non étatiques à contribuer directement à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion; donner aux citoyens les moyens d'accroître leur participation publique en vue d'une plus grande transparence et d'une rétroinformation sur les services publics, et de combattre les pratiques discriminatoires; accroître la proportion de femmes qui travaillent dans l'économie institutionnalisée et encourager l'émancipation politique des femmes; favoriser l'éducation inclusive pour les pauvres, de manière à réduire l'inégalité des chances et à promouvoir la pratique des technologies de l'information dans les secteurs vulnérables de la société, afin d'intensifier l'employabilité des femmes et de les aider à fonder leur propre entreprise. Afin d'améliorer les résultats et l'efficacité, le PNUD contribuera à la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation à la National Empowerment Foundation.

### **Pilier 3**

#### **Énergie et environnement**

12. L'appui au développement d'une « économie verte » garante du travail décent, de l'inclusion sociale et de l'égalité des sexes sera le principe organisateur, tirant parti des activités déjà entamées sur l'adaptation aux effets du changement climatique. Il s'agira de promouvoir l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation à ces effets conformément aux engagements multilatéraux et mondiaux sur l'environnement auxquels Maurice a souscrit, ainsi que le plan élaboré pour « Maurice Île Durable » et les résultats de Rio+20.

13. Il y aura trois domaines d'action majeurs. Premièrement, le PNUD continuera d'appuyer le Gouvernement par des avis sur l'élaboration et l'application de « politiques vertes » pour un développement résilient au climat et sobre en émissions, intégrant une approche sexospécifique et fondée sur les droits. Deuxièmement, on développera des compétences au niveau institutionnel pour concevoir et mettre en œuvre des projets et programmes plus complexes et techniquement plus exigeants, et pour suivre et évaluer leur exécution. Troisièmement, le PNUD poursuivra une gamme d'activités sur la gestion durable des ressources naturelles, particulièrement adaptées à un petit État insulaire en développement, incorporant la promotion de moyens de subsistance permanents et d'un travail décent pour les groupes vulnérables dont les pêcheurs font partie et qui sont menacés par l'érosion du littoral et les phénomènes météorologiques extrêmes. Cet effort portera sur la conservation de la biodiversité, l'aménagement des ressources marines et côtières, l'aménagement des terres, la gestion intégrée des ressources en eau et le traitement des déchets.

## **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

14. Les activités du PNUD seront menées selon la modalité d'exécution nationale, comprenant notamment des frais de gestion basés sur les coûts et la fourniture de services d'appui à l'exécution, ainsi que des audits de la modalité d'exécution nationale. Cette exécution nationale n'exclut pas le concours des compétences et de l'expérience d'institutions spécialisées des Nations Unies, de consultants internationaux, ni la coopération Sud-Sud et Nord-Sud selon les cas. Le PNUD veillera à ce que le système de suivi et d'évaluation des projets soit en place et aligné sur le cadre de résultats et la budgétisation par programme du Gouvernement.

Des réunions ordinaires du Comité directeur du programme se tiendront avec les ministères chargés de la coordination. Le renforcement des capacités du personnel national à formuler des projets et à suivre leur exécution sera intégré dans la gestion du programme.

15. Pour obtenir les résultats escomptés et notamment dans la perspective du changement de statut de Maurice qui doit devenir incessamment un contributeur net, le PNUD réexamine la structure de son bureau, ses compétences et son processus opérationnel, avec l'appui du siège. En consultation avec le Gouvernement il donnera priorité à une stratégie de partenariat novatrice pour la création d'une plateforme Sud-Sud, grâce à laquelle Maurice fera qualitativement un bond en avant et deviendra un centre de promotion et d'échanges de données d'expérience et de bonnes pratiques, traitant avec des pays de la région et du monde entier. Des entretiens avec des partenaires de développement locaux et avec le secteur privé ont révélé que le principe des Nations Unies « Unis dans l'action » suscitait un vif intérêt. À cet égard, le PNUD sera en mesure de réunir de puissants atouts qui valoriseront l'action et le profil du système des Nations Unies à Maurice. Il s'agit en particulier de son aptitude à rassembler, en tant que partenaire externe mais proche des ministères de tutelle, et de ses qualités de facilitateur neutre en matière de collaboration entre le Gouvernement, la société civile et le secteur privé, capable de catalyser la mobilisation de multiples parties prenantes nécessaires pour les réformes sectorielles. De plus, la présence physique du PNUD dans un pays est un avantage considérable pour une équipe de pays composée principalement d'organisations non résidentes. Par ailleurs, la création, au sein du bureau du Coordonnateur résident, de multiples centres d'intérêt financés sur une base interinstitutions, va renforcer la présence des Nations Unies sur le terrain, ainsi que la capacité du bureau extérieur dans des secteurs critiques tels que l'égalité des sexes, « l'économie verte », ainsi que la planification régionale et locale pour l'île de Rodrigues.

## Cadre de résultats et d'affectation des ressources pour Maurice (2013-2016)

**Priorité ou objectif national :** Renforcer les capacités institutionnelles en vue d'une utilisation responsable, équitable et rentable des ressources publiques.

**PNUAD/Résultat du programme de pays :** Capacité accrue des organismes gouvernementaux en matière de planification stratégique, de budgétisation par programme et de prestation effective de services publics. Indicateur de résultats : Nombre de ministères qui privilégient les prestations de services comme indiqué dans le rapport annuel sur les réalisations de résultats et les produits livrés. **Domaines prioritaires connexes du Plan stratégique :** Gouvernance démocratique.

<i>Contribution de partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, points de référence et cibles pour contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des Ressources par résultat (en dollars E.U.)</i>
Mise en place d'un cadre de formulation du programme national de développement : Ministère des finances et du développement économique. Recrutement d'analystes pour les unités de planification et d'exécution : Ministères de tutelle et Assemblée régionale de Rodrigues. Fourniture de services de technologies de l'information pour le projet d'automatisation du budget : Ministère des finances et du développement économique. Prestation de services d'audit des résultats et d'analyse budgétaire : Bureau national de l'audit, Assemblée nationale. Formation de personnel pour le Registre social de Maurice (Ministère de la sécurité sociale).	Révision de la législation relative à la gestion des finances publiques (Fonds monétaire international (FMI)/ Centre d'assistance technique d'Afrique Sud). Dépenses publiques et évaluation et suivi de la responsabilité en matière financière (FMI et Union européenne) Planification à long terme dans des secteurs spécifiques, y compris l'éducation tertiaire et les technologies de l'information et de la communication TIC (Banque mondiale). Planification à long terme dans les domaines de l'environnement et des infrastructures publiques (Agence française de développement).	Étude des contraintes pesant sur les capacités, options politiques et méthodes d'estimation des coûts dans plusieurs ministères donnés. Préparation de directives et de modèles pour la formulation du programme national de développement. Fourniture d'outils et de services de formation aux ministères de tutelle pour améliorer la formulation et la composition des indicateurs relatifs à la budgétisation par programme. Formation et conseils sur l'établissement de cadres institutionnels de responsabilisation interne et externe concernant la budgétisation par programme.	<b>Indicateurs :</b> a) Des stratégies sectorielles à long terme, tenant compte des sexospécificités sont élaborées et appliquées, b) un cadre de planification du développement à long terme est en place; c) pourcentage des ministères reliés en ligne avec un système de suivi des résultats de la budgétisation par programme; d) pourcentage de plans d'assistance sociale mis en œuvre par le biais d'un nouveau mécanisme d'évaluation. <b>Points de référence :</b> a) Absence de plans sectoriels à long terme, tenant compte des sexospécificités, destinés à évaluer les besoins en ressources humaines et en capital; b) absence d'un plan intégré à long terme servant à appuyer la formulation de mécanismes de budgétisation par programme; c) Il n'existe pas de systèmes de suivi en ligne des résultats de la budgétisation par programme; d) De nouveaux plans de logements sociaux et de crèches sont menés à bien par le biais du Registre social de Maurice. <b>Cibles :</b> a) Stratégies sectorielles à long terme mises au point dans au	a) Des plans sectoriels à long terme y compris pour Rodrigues sont mis au point, reliant les produits aux ressources, en conformité avec un cadre macro-fiscal; b) la préparation technique est menée à bien pour un plan national de développement, qui associe les allocations accordées au titre de la budgétisation par programme aux objectifs à long terme d'égalité des sexes; c) le système de suivi en ligne des résultats de la budgétisation par programme est opérationnel pour l'ensemble des ministères; d) un nouveau mécanisme d'évaluation est appliqué à tous les programmes sociaux.	Ressources ordinaires : 950 000  Autres ressources : Participation du gouvernement aux coûts : 400 000



<i>Contribution de partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, points de référence et cibles pour contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des Ressources par résultat (en dollars E.U.)</i>
		Mise au point de mécanismes d'évaluation des projets d'assistance sociale.	moins trois secteurs, notamment la protection sociale et l'égalité des sexes; b) Un Plan national de développement décennal sera publié d'ici août 2014; c) 100 % des ministères sont reliés en ligne au système de suivi des résultats de la budgétisation par programme; d) un nouveau mécanisme d'évaluation est appliqué à tous les programmes sociaux d'ici à 2016.		

**Priorité ou objectif national :** Promouvoir et appuyer une croissance inclusive, un accès équitable aux biens et services publics ainsi que des possibilités économiques pour les pauvres et les groupes vulnérables

**Programme de pays/Résultat visé par le PNUAD :** La Capacité du secteur public, des acteurs non étatiques et des groupes vulnérables est renforcée pour promouvoir une approche coordonnée en matière de formulation et d'exécution en vue d'instaurer une société plus équitable et inclusive. **Indicateur de résultats :** Progrès enregistrés sur les indicateurs des OMD concernant la réduction de la pauvreté, l'égalité des sexes, l'émancipation des femmes, et l'amélioration de la qualité de l'éducation. **Domaine prioritaire connexe du Plan stratégique :** Réduction de la pauvreté et inclusion sociale.

<i>Contribution de partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, points de référence et cibles pour contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des Ressources par résultat (en dollars E.U.)</i>
Recrutement de personnel pour l'unité de suivi et d'évaluation de la National Empowerment Foundation (Ministère de l'intégration sociale et de la promotion économique). Budget et recrutement de personnel pour les programmes de la Fondation (Ministère de l'intégration sociale et de la	Acteurs non étatiques : par des projets fondés sur la participation. Secteur privé : création d'un fonds de responsabilité sociale de l'entreprise, avec la société civile comme mécanisme d'exécution. Équipe de pays des Nations Unies : appui technique et financement. Autres partenaires de développement : (Union européenne, Banque mondiale, Banque africaine de	Méthodologies et outils pour un système de suivi et d'évaluation au Ministère de l'intégration sociale et de la promotion économique pour les programmes axés sur les pauvres. Formulation et application d'une stratégie de valorisation des compétences pour les fonctionnaires et les acteurs non étatiques, en vue de la planification et programmes de lutte	<b>Indicateurs :</b> a) Un système opérationnel de suivi et d'évaluation pour le Ministère de l'intégration sociale et de la promotion économique pour évaluer les résultats des programmes sociaux; b) Nombre d'acteurs non étatiques qui appliquent de nouveaux modes de prestation de services. <b>Points de référence :</b> a) Outils et capacités inadéquats pour mesurer et gérer les résultats des programmes; b) Capacité limitée des institutions publiques et des acteurs non étatiques pour faire des innovations d'ordre programmatique. <b>Cibles :</b> a) Système de suivi et d'évaluation opérationnel d'ici à	a) Les arrangements concernant le choix des objectifs, l'exécution et le suivi des programmes sociaux du Ministère de l'intégration sociale et de la promotion économique, sont en vigueur; b) De nouveaux modèles de prestation de services par les acteurs non étatiques (tels que l'autonomisation et l'emploi des femmes ainsi que le développement communautaire) sont expérimentés avec succès.	Ressources ordinaires : 543 000 Autres ressources : Participation du Gouvernement aux coûts (à déterminer).

<i>Contribution de partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, points de référence et cibles pour contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des Ressources par résultat (en dollars E.U.)</i>
promotion économique). Mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités pour des ONG (Ministère de la sécurité sociale, de la solidarité nationale et de la réforme des institutions).	développement (AfDB) : services d'experts et financement de programmes spécifiques.	contre les inégalités et l'exclusion sociale. Renforcement des capacités des acteurs non étatiques en matière de gestion fondée sur les résultats, et de services spécifiques.	2014; b) 200 acteurs non étatiques sont équipés de nouveaux modèles de prestation de services d'ici à 2014 et contribuent effectivement à une réduction de 10% du taux de pauvreté d'ici à 2016; 60 000 personnes sont formées dans le cadre du Programme universel d'enseignement des TIC d'ici à 2016; et 40 000 hommes, femmes et jeunes sont sensibilisés aux questions de violence sexiste et questions familiales d'ici à 2016.		

**Priorité ou objectif national :** Promouvoir le développement durable et lutter contre les effets du changement climatique dans la République de Maurice, dans le cadre du Programme « Maurice Île Durable ».

**Programme de pays/Résultat visé par le PNUAD :** Réaliser la viabilité de l'environnement, tout en prenant des mesures de lutte contre les effets du changement climatique, de protection effective de l'environnement et de conservation des ressources naturelles. **Domaines prioritaires connexes du Plan stratégique :** Environnement et développement durable. **Indicateur de résultat :** Pourcentage de surfaces terrestres et marines préservées; intensité énergétique de la croissance par unité de produit intérieur brut; pourcentage d'énergie renouvelable sur le réseau électrique national.

<i>Contribution de partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, points de référence et cibles pour contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des Ressources par résultat (en dollars E.U.)</i>
Mise en œuvre de la stratégie « Île Maurice Durable » (Cabinet du Premier Ministre avec la collaboration du Ministère de l'environnement et du développement durable et d'autres ministères). Atténuation des effets du changement climatique et utilisation des énergies renouvelables (Ministère de l'énergie et des	L'Agence française de développement et l'Agence japonaise de coopération internationale vont contribuer aux programmes consacrés au changement climatique, prévus dans le cadre de la stratégie « Île Maurice Durable ». En outre, l'Agence offre au secteur privé des possibilités de « prêts verts » L'Union européenne appuie également « Île Maurice Durable » en	Le PNUD fournira des analyses, des conseils techniques et un accès à des expériences mondiales pour la formulation et la mise en œuvre de politiques et stratégies « vertes » de résilience au climat. Le PNUD adoptera des approches à l'adaptation aux effets du changement climatique tenant compte des questions de sexospécificité et des risques de catastrophes; réduira les contraintes pesant sur les capacités grâce à une stratégie	<b>Indicateurs :</b> a) Aménagement durable de certaines surfaces terrestres et marines importantes pour la biodiversité et les services d'écosystèmes; b) Nombre de zones côtières réaménagées et protégées; c) Progrès dans la réalisation des principaux éléments du plan d'action pour l'énergie; d) Nombre d'espèces en voie de disparition protégées dans leur habitat naturel. <b>Points de référence :</b> Zones forestières réduites de 9,9% au cours des deux dernières décennies; b) Près de 25 sites identifiés par le Ministère de l'environnement et du développement durable comme étant menacés par l'érosion côtière; c) Plan	La stratégie et le plan d'action de Maurice sont incorporés dans les cadres nationaux de développement et de budgétisation et intègrent pleinement de nouveaux aspects du plan stratégique de la Convention sur la biodiversité (tels que la valorisation des biens et services liés aux écosystèmes y compris les obstacles et les avantages associés aux efforts d'adaptation et de résilience fondés sur les écosystèmes). Les travaux de protection du littoral sont achevés sur trois des principaux sites, visant à renforcer des atouts	Ressources ordinaires : 200 000 Autres ressources : 21 800 000

<i>Contribution de partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, points de référence et cibles pour contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des Ressources par résultat (en dollars E.U.)</i>
services publics de distribution). Gestion et mesures de conservation durables (Ministère de l'agro-industrie). Développement durable dans l'île Rodrigues (Assemblée générale de Rodrigues).	assurant un appui financier au Gouvernement et également à certaines institutions régionales comme la Commission de l'océan Indien.	pluriannuelle de développement des capacités, qui aidera à satisfaire aux critères de résultats des principaux ministères, et coordonnera les donateurs des organismes des Nations Unies.	d'action pour l'énergie, approuvé (2011); g) 18 espèces menacées de disparition. <b>Cibles</b> : a) Au moins 150 km <sup>2</sup> de terres riches en biodiversité sous protection; b) Au moins trois sites importants sont réhabilités/protégés d'ici à 2016; d) Nombre de créatures en danger maintenues à leur niveau actuel ou réduites d'ici à 2016.	physiques, naturels et sociaux vulnérables de manière à réagir au changement climatique. Le concept de moyens de subsistance durables est incorporé dans le train de mesures concernant la biodiversité.	